

# TEMPLOUX

== *infos* ==

Mensuel - n° 366 - février 2019

JOURNÉE

# ALSACIENNE

DIMANCHE  
**24**  
FÉVRIER  
A MIDI

A LA SALLE SAINT-HILAIRE

**Au menu :** apéro, choucroute artisanale, dessert, café

**Inscriptions et réservations** au plus tard le 20/02/2019

Paiement au compte BE78 0016 6893 2486 de la Confrérie c/o Marc Montfort

Tél. 081/56.90.96 - Mail: [marc.montfort@temploux.be](mailto:marc.montfort@temploux.be)

Le prix par participant est fixé à 22 euros (boissons en sus)

Pour les moins de 12 ans il sera demandé 9 euros

*Vous n'appréciez pas la choucroute, vous voulez être des nôtres. Nous vous proposons alors de remplacer la choucroute par un autre légume merci de spécifier lors de votre inscription.*

# La vie paroissiale en février



## Dimanche 3 février : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* Charles Delvaux et Marie Delvaux Delchevalerie - René Dethy, Jeanne Defense et Henriane Delgado - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - Marie-Madeleine Dury - les défunts des familles Dejardin-Wième-Thonet et Neu - Isabelle Dreze.

## Dimanche 10 février : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* Marie-Rose Thonon, René Leurquin, Jean Leurquin, Elisabeth Leurquin et Louis Massart - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Odette Lemineur, Marcel Malotaux, la famille Lemineur-Guyette et la famille Malotaux-Booms - les défunts des familles Denet-François, François-Michel, Denet-Wautelet de la famille Feller - Emile Delvaux, Nelly Grognet, famille Delvaux-Grognet - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Pierre Denorme, Anne-Marie Denorme et les défunts des familles Denorme-Van Belleghem-Baes.

## Dimanche 17 février : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* Léa Lecluselle et Marcel Mathieu - la famille Poncin-Paillet - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - les défunts des familles Mathieu-Leurquin - Albert et Germaine Gilson-Feraux - Gustave Euphrosine, Flore Lemy, Pascale Sellier et Alice Euphrosine - Léon Boseret, André Boseret, Odile Pinchart et Joseph Ripet.

## Dimanche 24 février : messe à 10 heures 30.

*Intentions:* Jules Bernard et Marie-Thérèse Paquet - Ernest Bournonville et Marie Marloye - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Anne-Marie, Philippe, Marie-Thérèse et Hilaire Delvaux - Joseph, Louis, Jean et Marcel Paquet - les familles Laurent-Fiasse, Laurent-Thirion, Fiasse-Debuisson et Christian Laurent - Robert Hennau.



Monsieur  
*Léon Trépois*

10 novembre 1963 - 10 décembre 2013

## Merci





Aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui et la nôtre après le décès de Léon.

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés, vos témoignages de sympathie et vos paroles chaleureuses en ces moments douloureux.

**LA SALLE SAINT-HILAIRE**  
RENSEIGNEMENTS  
ET LOCATION : **0472/03.87.35**



LEZ-REMER-MARS

- mercredi 6 février** : de 15h30 à 16h30 : passage du bibliobus
- vendredi 15 février** à 20h. : séance d'information de la coopérative Eole-Lien  p. 12
- samedis 9 et 16 février** : tournoi et championnat de *Subbuteo*  p. 16
- jeudi 21 février** : conseil communal à Namur
- dimanche 24 février** : journée alsacienne  p. 1
- samedi 30 mars** à 20h. : première soirée musicale du *P'tit Cabaret*  p. 18

SPORTS

- R.F.C. Temploux en div. 3A**
- 3 février (15h) : RFCT - Rhisnes B
- 10 février (15h) : Moustier A - RFCT
- 17 février (15h) : RFCT - Sauvenière A
- 24 février (15h) : Auvelais A - RFCT
- Temploux Mini Foot**  
*au ball sportif*
- 5 fév. (20h50) : TMF - Bois-de-Villers (4A)
- 5 fév. (21h50) : TMF - Natoye Futsal (4B)
- 19 fév. (20h50) : TMF - Dinant (4A)
- 19 fév. (21h50) : TMF - Dinant (42)

DEUTHS

- ramassage papiers** :  
lundis 11 et 25 février
- ramassage PMC** :  
lundis 4 et 18 février

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

# Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212  
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be



**Pour la conception,  
la réalisation et  
l'entretien de tous vos  
aménagement  
extérieurs**

*Abattages, élagages dangereux,  
tailles, terrassements, bordures,  
allées, pavage & rognage,  
semis pelouse, tonte,  
plantations, scarification,  
vente et pose de clôtures,  
plans d'eau en polyester,  
location de compresseurs  
et sablage*

**DEVIS GRATUIT**

# GENS DE TEMPLOUX

## LES GILETS JAUNES

Les Gilets Jaunes que nous avons rencontrés n'ont rien à voir avec le mouvement social apparu en France puis en Belgique il y a quelques semaines. Ce sont des enfants de sixième primaire de l'école communale de Temploux qui tentent de faire respecter le code de la route aux abords de leur établissement car, malgré les consignes rappelées en début de chaque année aux parents, beaucoup ne respectent pas les règles élémentaires de sécurité et de bienveillance.

- *Pratiquement depuis la rentrée de septembre, vous êtes présents tous les matins devant l'école, avec vos gilets jaunes. Pourquoi ?*

Un matin, au début de cette année scolaire, il y a eu un énorme embouteillage devant l'école. Plusieurs parents veulent se garer le plus près de l'entrée pour déposer leur(s) enfant(s) et causent de sérieux problèmes de circulation et de sécurité. Fatiguée par ce problème qui dure depuis plusieurs années, Madame la Directrice est venue nous demander de nous poster devant l'école tous les matins pour « régler la circulation ». Avec nos gilets jaunes et nos panneaux d'interdiction, nous interpellons les conducteurs qui s'arrêtent où c'est interdit. Nous leur « collons » un PV, une carte rouge avec l'inscription « Merci de vous garer ailleurs ! Pensez à notre sécurité. Les enfants de l'école. Ceci n'est pas un parking... »



La classe de Madame Jacqmin

- *Et vous devez faire cela tous les matins ?*

Il y a deux classes de sixième primaire. Une semaine, ce sont les enfants de la classe de Madame Bouchat et l'autre semaine, ceux de la classe de Madame Jacqmin. Nous ne sommes pas obligés de participer à cette action mais la plupart le font. Certains d'entre nous trouvent cela gai et intéressant, d'autres moins parce qu'il faut arriver plus tôt (les gilets jaunes sont en place à 8 heures et quart), parce qu'ils s'ennuient ou qu'ils ne peuvent pas jouer avec les copines ou copains.

■ *Comment ça se passe ?*

Tout d'abord, il faut dire que la moitié des parents se garent bien sur la place ou près de la salle Saint-Hilaire. Quand nous sommes là, ils sont plus nombreux à respecter les endroits de parking ou d'arrêts autorisés mais certains rouspètent ou s'énervent comme cette dame qui a redémarré sur les chapeaux de roue pour montrer son mécontentement. Certains ont toujours une bonne excuse pour se garer n'importe comment ; d'autres arrivent avant l'heure de notre présence pour pouvoir s'arrêter où ils veulent ; d'autres encore disent que l'on leur fait perdre leur temps. Mais quand nous sommes là, cela va beaucoup mieux mais depuis que nous avons arrêté à cause du froid, tout recommence comme auparavant.

■ *Pensez-vous que c'est vraiment votre rôle de faire cela ?*

Oui et non. D'un côté, ce que nous faisons permet plus de sécurité aux abords de l'école et quand nous serons parents, nous nous souviendrons qu'il est important de veiller à respecter les consignes. De plus, si nous n'avons pas le même poids que des adultes, les parents osent moins nous crier dessus. D'un autre côté, c'est plutôt la police qui devrait faire la circulation.

■ *Que faudrait-il faire pour que cela aille mieux ?*

La Commune pourrait installer une signalisation plus adaptée, mettre la rue à sens unique ou la fermer durant une demi-heure entre la salle Saint-Hilaire et la rue Jean Fontaine ; elle pourrait désigner une équipe de policiers pour surveiller les entrées et sorties des enfants de l'école. Comme il y a beaucoup d'établissements, ils pourraient faire une tournante. Des parents pourraient aussi faire la circulation. Nous pourrions demander 1 € à chaque parent qui se gare mal pour avoir de l'argent pour nos activités...



■ *Quel message voulez-vous faire passer aux adultes ?*

Beaucoup de parents râlent parce qu'il y a des embouteillages mais ce sont eux qui les provoquent. Se garer n'importe où est dangereux pour ceux qui sont à pied ou à vélo. Cela ne sert à rien de s'énervier. Apprenez à marcher ! 200 mètres n'useront pas vos chaussures et vous prendrez l'air.

*JMA*



# L'enseignement à Temploux

3

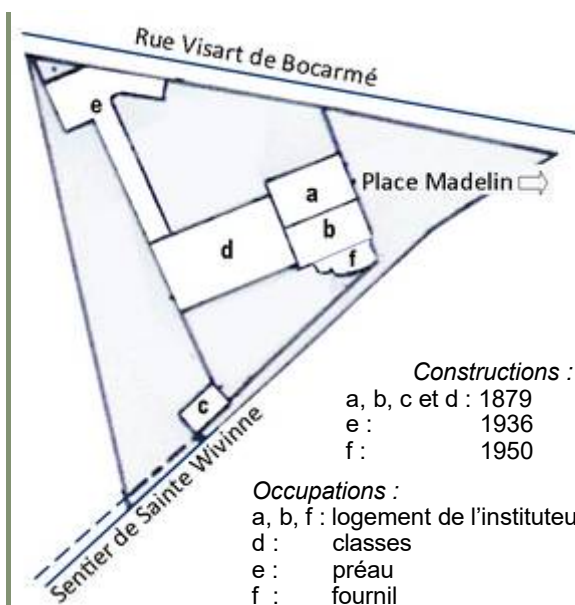
Les enfants de notre commune ont accès à l'enseignement depuis longtemps ; la première trace d'un enseignant à Temploux date de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Temploux fait partie des neuf villages de l'actuel Grand Namur qui ont une école communale. La plupart des enseignants pratiquant dans notre village possèdent un diplôme en bonne et due forme alors que dans de nombreux villages, on relève parmi les maîtres des marguilliers, organistes, garde-champêtres, ancien notaires...

Comme nous l'avons vu dans nos deux précédents numéros, les élèves qui fréquentent les écoles de Temploux sont nombreux mais ne bénéficient pas de locaux corrects : une partie de la grange du presbytère aménagée en école pour les garçons et une maison au coin de la *rue sous l'église* et de la place du village pour les filles. Durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Conseil communal envisage de construire de nouveaux bâtiments.

## L'école des garçons

C'est en 1867 que les autorités communales décident de construire une nouvelle école pour les garçons. On discute d'abord de l'endroit. Un terrain annexé au presbytère est envisagé mais il est plus cher et moins étendu que celui appartenant à Charles

Delchevalerie situé rue du Fournil (actuellement rue Visart de Bocarmé) au lieudit Cortil Lieutenant et qui a une superficie de 23a 66ca. Après maintes discussions, la commune décide en 1875 d'acquérir ce terrain situé au centre du village par expropriation forcée. En plus de l'école, on décide de construire une maison communale. Le devis établi pour ces nouveaux bâtiments se chiffre à 33.920 francs ; 11.500 frs à charge de la commune et le reste supporté par l'Etat. C'est Pierre Résière, entrepreneur à Lonzée qui, après adjudication publique, obtient la direction des travaux en 1877. La partie arrière comporte deux belles salles de classes séparées par un vestibule. Le bâtiment principal est séparé en deux parties. Trois pièces au rez-de-chaussée et trois



Sur base d'un croquis cadastral de 1950



Temploux -  
maison  
communale  
et école des  
garçons -  
carte postale  
de 1953.

chambres à l'étage font office de logement pour l'instituteur tandis que l'administration communale se réserve le reste du bâtiment : une salle communale ainsi qu'un bureau pour le secrétaire et les archives.

Dès octobre 1878, les garçons occupent les deux nouvelles classes. Malheureusement, l'exposition en plein nord de la cour de récréation est le rendez-vous des courants d'air et, sans aménagement, est un véritable borbier durant la mauvaise saison ; cette situation allait durer jusqu'en 1936. En 1950, la partie réservée au logement de l'instituteur est agrandie. Dès janvier 1879, l'instituteur peut emménager dans ce logement mais Charles Radome<sup>1</sup> habite au n°4 de la *rue Maniette* et peut rejoindre l'école en traversant son jardin. Vital Philippart, l'autre instituteur qui profite d'une maison bien située au *Bout du Village* décline également l'offre d'occuper ce logement. La Commune de Temploux décide alors de le louer à Melchior Lombet, clerc-chantre.

En 1883, Charles Radome prend sa retraite et est remplacé comme chef d'école par Vital Philippart. Le Conseil communal nomme comme adjoint Aimé Docquier, personnage original mais le Gouverneur improuve cette décision au motif que cette nomination s'est faite « dans des conditions non admissibles et posant un précédent très regrettable au point de vue de la stabilité des positions du personnel enseignant ». Invité à délibérer à nouveau, le Conseil appelle Camille Burton comme sous-instituteur. Décédé en 1894, il sera remplacé par Ernest Henrard.

En 1897, Vital Philippart se retire de l'enseignement et devient échevin de l'instruction publique. Son remplacement comme chef d'école est l'objet de polémiques. Ernest Henrard avait posé sa candidature en même temps que Victor Lombet<sup>2</sup> qui, sous-instituteur à Spy, n'avait pas cru bon de postuler cinq ans plus tôt à Temploux, son village natal. C'est pourtant lui que le Conseil communal choisit comme instituteur en chef malgré les réclamations d'une partie des parents.

Deux ans plus tard, Jules Leurquin remplace Charles Henrard nommé à Suarlée. Il ne prestera pas longtemps à Temploux, puisque, nommé à Moustier, il est remplacé en 1900

1) Voir *Temploux infos* n° 270 de juillet 2010 dans la série « En flânant dans le vieux Temploux », le chapitre consacré à la *rue Lt-CI Maniette*.

2) Victor Lombet était un maître redouté - voir *Temploux infos* n° 106 de décembre 1995 dans la série « En flânant dans le vieux Temploux », le chapitre consacré au *Pachi Zabette*.

par Eugène Grégoire ...qui décède en 1903. C'est alors, Emile Pirotte, un jeune instituteur du village qui reprend le poste dès sa sortie de l'école normale à Temploux. Lui non plus ne s'éternise pas dans l'enseignement ; il prend la place de son frère décédé comme secrétaire communal en 1904. Charles Allard devient alors sous-instituteur.



Temploux - école des garçons - 1917. Seuls enfants identifiés : Joseph Leurquin (assis, troisième en partant de la droite) et Gustave Dethy (au deuxième rang, septième en partant de la droite). Le maître est Victor Lombet.

### L'école des filles

Nous l'avons vu précédemment, l'histoire de l'école des filles fut pour le moins mouvementée. D'abord organisé par la paroisse, l'enseignement des filles est repris par la Commune en 1851. Ne disposant plus des locaux de la paroisse, le Conseil communal décide dès l'année suivante de construire une nouvelle école. Dès 1853, les demoiselles ont cours dans une maison construite par la Commune et située au n°2 actuel de la *rue Saint-Fargeau*. Elles n'y disposent que de deux classes et les cours sont donnés par Mesdemoiselles Lucie et Catherine Bodart. Elles sont remplacées en 1883 par deux autres demoiselles, Hyacinthe Bovy et Julie Mahaux. Au départ de cette dernière en 1896, la Commune décide de confier l'éducation des filles à des religieuses et font appel aux Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie dont la maison-mère se situe à Virginal (Ittre). Les trois premières religieuses désignées pour l'école des filles sont les révérendes Sœurs Jean Berchmans, Marie-Amélie et Marie-Ligori. En 1899, la Commune achète un terrain situé *rue Maniette* (où se trouve l'école aujourd'hui) et y construit de nouveaux bâtiments : l'école des filles, une maison pour l'institutrice, un jardin et une remise à charbon. Lorsque les nouveaux locaux sont prêts, les élèves entrent dans leurs nouvelles classes. Les religieuses qui étaient hébergées provisoirement dans la maison vicariale s'installent dans la maison réservée à





# Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute  
conseils, efficacité  
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »  
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

*Site : [www.massaux.be](http://www.massaux.be)*

*Email : [info@massaux.be](mailto:info@massaux.be)*

*Tél. : 081/733 599 (24h/24)*



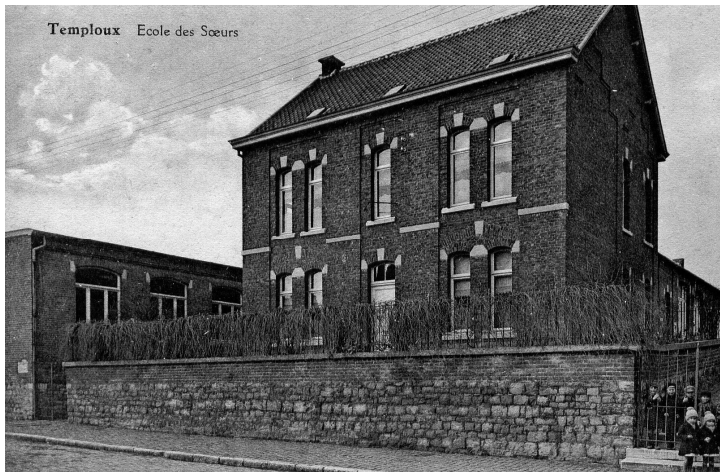
Temploux - école gardienne - 1908.

Coll. Pascal Rase

l'institutrice ; elle a été aménagée suivant les règles conventuelles. Dès leur arrivée à Temploux, les sœurs avaient créé une école gardienne qu'elles tenaient dans la maison du vicaire. La nouvelle école compte trois classes : deux primaires et une gardienne. On déplore qu'aucune d'entre elles ne possède de fenêtre au midi !

À suivre...

*Jean-Marie Allard*



Temploux - école des sœurs.  
Nous n'avons pas trouvé trace de la date de construction du bâtiment à gauche de cette photo ; il servait d'école ménagère et de salle communale (des bals y étaient notamment organisés) - carte postale non datée.

**Sources:**

- A. GILON, *Esquisses historiques, anecdotiques et folkloriques sur le village de Temploux*, 1954.
- I. BERG, *Temploux de 1789 à nos jours*, Ecole normale moyenne, Champion, 1979-1980
- J. de ROMREE DE VICHENEY, *200 ans d'enseignement public dans le grand Namur 1789 - 1989*, Régionale de Namur de la ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, 1989.

ABATTAGE / DEMONTAGE DANGEREUX • ELAGAGE TAILLE RAISONNEE • HAUBANNAGE – SECURISATION  
BROYAGE ET DESSOUCHAGE • ENTRETIEN CRÉATION PARC ET JARDIN • VENTE BOIS DE CHAUFFAGE



# Abelta

ABATTAGE ▶ ELAGAGE ▶ TAILLE

DEVIS  
GRATUIT



tél: 0474- 68 61 74

quentinrase@hotmail.com

5150 FLOREFFE



Le Salon de Coiffure

# FABIENNE

vous reçoit tous les jours  
sur rendez-vous

🏠 4, rue Sainte-Wivinne  
5020 Temploux  
Parking aisé

☎ Tél. 081/56 01 31  
GSM 0475/69 23 58

💳 Pas de carte bancaire



### Temploux - école des garçons 1929.

*1<sup>er</sup> rang (au-dessus - de gauche à droite) :* André Misson, Robert Gilson, Jean Rubay, Paul Mertens, Robert Hennau, Emile Martin. *2<sup>e</sup> rang :* Léon Mouchart, M. Masson, A. Jeanmart, Robert Malburny, Marcel Godfroid, Roger Malfait, E. Lamy. *3<sup>e</sup> rang :* René Lemineur, Albert Minet, Théodore Denet, Camille Lambert, Robert Sanson, Jean Mathieu, Robert Doumont, Hilaire Delvaux, G. Michiels. *4<sup>e</sup> rang :* Joseph Malburny, J. Warnier, R. Martin, Robert Ganhy, A. Defrene, René Jeanmart, A. Defrene. *5<sup>e</sup> rang :* Omer Gravy, Louis Massart, René Defrène, Marcel Rouart, Joseph Massart.

*Collection: Musée de Temploux*



Chaque année, lors de la Saint Nicolas à l'école, les "anciens" se retrouvent autour d'une bonne table et d'un bon verre. Histoire de se rappeler "d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître." Monsieur Moyses, Monsieur Nivarlet, Madame Josiane, Madame Gabriel, Madame Leurquin sans oublier Loulou... N'oublions pas ces enseignants qui ont ouvert au bon fonctionnement de notre école.

*Fr. Vanheule*



**Temploux - école communale 1989-1990.**

*Au premier plan de gauche à droite : Hélène Monfort, Alexandre Colin, François Welter, Jean-François Allard, Xavier ?, Pierre Massart, Meredith Goffin, Hélène Duchesne, Frédéric Tounquet, Audrey Massart, Alexandre della Faille, Céline Deguillaume.*

*A l'arrière plan : Louise Martin, Aurélie Gabriel, François Jeanmart, Lisa Vurchio, Bénédicte Allard, Audrey Dewez et Madame Leurquin.*



Aristo  
Atelier d'Architectes

081/341342 - 0486/411827

Architecture - Certificats PEB



[www.aristo-architectes.be](http://www.aristo-architectes.be)





## Avec son permis libre de tout recours, EOLE-LIEN, la coopérative citoyenne de Temploux, va construire son éolienne en 2019 !

C'est parti depuis le 1<sup>er</sup> janvier : augmenter le capital, discuter avec les banques, commander l'éolienne, lancer les travaux, nous n'attendons que cela.

Calendrier optimiste : l'éolienne est en production le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

EOLE-LIEN est une coopérative, chacun peut participer au projet en investissant une ou plusieurs parts de € 100,-.

Vous voulez tout savoir ? EOLE-LIEN organise une séance d'information le

**vendredi 15 février 2019 à 20h.**

à la cafétéria du tennis, à la plaine de sports.

Bienvenue à tous !

*Ce sera aussi l'occasion de discuter avec quelques-uns des 262 coopérateurs.*



N'hésitez pas à liker notre page Fb  
<https://www.facebook.com/>

[www.Eole-Lien.be](http://www.Eole-Lien.be)

# TMO

Travaux Massart Olivier

*Entretiens de parcs et jardins  
Aménagements extérieurs  
Prestation technique*

0479/80.82.19  
olimassart@hotmail.com  
TVA 0824.911.655

**Devis gratuit**

# L'espace Coiffure

Classique  
Tendance  
et Cérémonie

Mixte  
et Enfants



**SARAH  
Vandenbosch**

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

**RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPOUX**

# Subbutéo Club Temploux, quelques dates à retenir

C'est encore une fois l'occasion pour ceux qui se demandent encore ce qu'est le SUBBUTEO, de venir le découvrir lors de deux journées de compétitions Nationales organisées à Temploux :

Le **9 février** 2019 :

TOURNOI NATIONAL organisé à la salle Saint Hilaire de 09h à 18h.  
Tournoi comptant pour le classement du super prestige

Le **16 février** 2019 :

CHAMPIONNAT INTERCLUB DE DIVISION 1 ET 2 NATIONAL ET  
QUART DE FINALE DE LA COUPE DE BELGIQUE DES CLUBS.  
Toujours à la salle Saint Hilaire de 9h à 18h.

*L'entrée est gratuite  
pour les visiteurs.*



*Nouveaux maillots  
pour le SCT*



*Tournoi 2015 dans la salle Saint-Hilaire*



*Phytaroma*  
Harmonie de Santé et de Beauté

Plantes • Compléments Naturels • Huiles Essentielles

Rue Roger Clément 37  
B-5020 Temploux (Namur)  
T. +32 (0)81/ 58 36 33  
info@phytaroma.be

**10%** **DE REMISE**  
sur présentation de ce bon

[www.phytaroma.be](http://www.phytaroma.be)

**N.B.H. CHAUFFAGE** **DEPANNAGE**  
**7 JOURS 7**

*ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL  
SANITAIRE*

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	<b>150 €</b>
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	<b>119 €</b>
DETARTRAGE BOILER électrique	<b>164 €</b>
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	<b>67 €</b>
RAMONAGE Insert (cassette)	<b>74 €</b>

**GSM 0475/79.38.79**

TVA et  
déplacement  
compris

# Le P'tit CABARET

TEMPOUX

SOIREES MUSICALES DÈS 20H

Salle des Aînés, 3 rue Lieutenant Colonel Maniette 5020 Tempoux

Parking aisé face à l'église

AU PROGRAMME :

Samedi 30 mars 2019

Druss Lecomte et Bruce Ellison



Samedi 27 avril 2019

Jazzy Bluezy Band



Samedi 25 mai 2019

M.A.L.E. Gainsbourg Cover



Samedi 29 juin 2019

En programmation



Réservations souhaitées ( 50 places max )

Sechehaye Jean Luc :

GSM : 0475/448696

Mail : [jl.sechehaye@gmail.com](mailto:jl.sechehaye@gmail.com)

Droit d'entrée : 9 euros



# Li Vî Clotchî

Créé par l'abbé Paul Malherbe, *Li Vî Clotchî* est une association qui vit au cœur de Namur (rue du collège, 17) et des Namurois depuis plus de 30 ans. Elle a pour but :

- d'accueillir et d'écouter les personnes en quête de soutien moral et matériel, de vivre avec elles un moment de rencontre fait d'écoute, de dialogue, de regard, de sourire, de silence et de respect ;
- de les orienter vers les organismes sociaux adéquats ;
- de leur offrir cafés et tartines.

*Li Vî Clotchî* manque de bénévoles. Les permanences ont lieu tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00. Si vous avez quelques moments de temps libre, merci de vous manifester au 0478/980744.



*Un film, un gâteau, un thé ou café, un débat culturel... pour 2,50 €*

Le jeudi 28 février à 14h30 à l'Acinapolis (Jambes), *Les Gardiennes*, un film de Xavier Beauvois avec Nathalie Baye et Laura Smet.  
Réservations: 081/24 72 54 ou [egalitedeschances@ville.namur.be](mailto:egalitedeschances@ville.namur.be)

## SCOLARITE REUSSIE

**Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés**

**Cours:** français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

**Apprentissage** individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

### **ALPHABETISATION**

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

**Contact:** 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

P.F. et funérarium  
Pol-Emile **BODSON** à BOUGE, rue de Sardanson, 64  
Une entreprise familiale à votre service  
[www.funerailles-bodson.be](http://www.funerailles-bodson.be) **081/20 19 90**

# **Rudi REMACLE**

## **Courtier en assurances**



**SUR RENDEZ-VOUS**

**Rue Carrière Garot, 15 à Temploux**

**081/56 69 86 ou 081/56 77 19**

**rudi.remacle@portima.be**

**N° d'entreprise 0858.117.824**

